



QUAND LES PRIX AUGMENTENT LES SALAIRES DOIVENT SUIVRE

Aux chantiers, plus de 8000 travailleurs dans 300 entreprises différentes interviennent. Le point commun entre nous toutes et tous ?

- ✓ Conditions de travail dégradées
- ✓ Conditions salariales pas à la hauteur.

Face à la montée des prix, **les salaires sont à la traîne dans toutes les entreprises.**

Les prix augmentent ?
Que fait la direction ?
Elle augmente le prix des navires ... mais pas les salaires, ou si peu !

Alors qu'on a tous besoin de 200, 300 € de plus par mois pour vivre et une indexation sur les hausses réelles des prix.

Une crise qui s'élargit et des profits aussi !

La rentrée est alourdie par la situation générale. Guerre en Ukraine, en Afrique, spéculation autour des matières premières, de l'énergie, crise écologique et augmentation des prix de tout ce qui nous est nécessaire pour notre quotidien.

Pour le monde du travail ce sont des conséquences immédiates quel que soit le pays où l'on se trouve.



Ici, la moindre augmentation de prix devient un problème : faire le plein d'essence devient douloureux, on s'inquiète du chauffage cet hiver, on s'inquiète du moment où la caissière va annoncer le prix final...

...Alors même que les dividendes versés aux actionnaires continuent chaque année de progresser à des niveaux record, c'est se moquer du monde !

Les salaires sont faibles, les taux horaires trop bas.

Le patronat et le gouvernement n'a que le mot « prime » à la bouche pour tenter de masquer la situation.

Avec autour de 6% d'inflation, les salaires ne suivent plus et les fins de mois déjà dans le rouge se compliquent sérieusement.

C'est dès le début du mois que le rouge apparaît pour les salaires les plus bas !

Aux chantiers de l'atlantique, le scandale du taux horaire en salaire de base en dessous le SMIC est de nouveau possible.

Avec l'accord salarial de décembre 2021 :

Le plus petit coefficient (170) est passé au 1^{er} janvier 2022 à1636€ brut

Mais le smic, en partie indexé automatiquement à l'inflation, est passé à 1645€ brut

La grille d'entrée des chantiers est en dessous du SMIC!

Alors des primes ? Ou augmenter le taux horaire ?

Certains employeurs comme les chantiers de l'Atlantique essayent de faire passer la pilule en donnant au coup par coup des primes (intéressement, participation, présentisme et prochainement prime de « partage » de la valeur)

Mais ce n'est pas ce qu'on demande ! (Une inflation à 6% face à des augmentations générales de 1.8%... pas besoin d'être fort en maths !) et pendant ce temps, le taux horaire est insuffisant :

- pour faire face aux factures,
- pour générer une pension de retraite correcte,
- comme base de calcul en cas de maladie, accident ou chômage...



Pourquoi ne pourrait-on pas vivre de notre travail avec un salaire digne de ce nom et donc un taux horaire pérenne ?

Il est temps que ça change et pour ça il n'y a pas 36 solutions. En Angleterre, avec plus de 10% d'inflation, des grèves importantes ont éclaté dans plusieurs secteurs et ils ont mille fois raison !

C'est un rapport de force collectif qu'il faut construire !

➤ **Le syndicat va organiser une consultation ces prochaines semaines sur les salaires et les conditions de travail.**

Il faut que la direction des chantiers ainsi que toutes les directions en sous-traitance comprennent que le problème du taux horaire ne peut pas être évité.

➤ **Pour imposer l'ouverture de négociations salariales urgentes pour augmenter les taux horaires.**

Profitons de toutes les occasions à bord, dans les ateliers ou les bureaux pour en discuter et nous organiser.

Et une date à retenir :



➤ **Mobilisation et grève nationale et interprofessionnelle**
Jeudi 29 septembre à Saint Nazaire